



# Fonds National pour l'Éducation

## Fon pou Edikasyon Timoun Yo



# HAÏTI

Bureau de Michel Joseph Martelly,  
Président de la République d'Haïti, Mai 2011

# Pour une amélioration de l'accessibilité à l'enseignement primaire en Haïti



## Contexte:

- Selon la Banque Mondiale, 3 années d'éducation supplémentaire se traduisent par une augmentation de **27% de la production**
- Selon l'article 32.1 de la constitution, l'état doit mettre l'école gratuitement à la portée de tous.
- D'après la constitution, l'enseignement primaire est obligatoire

## La Réalité:

- Seulement **8% du budget de l'Etat sont alloués à l'éducation**
- **32%** du financement du système éducatif proviennent de subventions internationales et **60%** des parents.
- **89%** des établissements scolaires sont du secteur privé
- ~ **245,000 enfants** ne fréquentent pas l'école dans le Grand Sud et le Grand Nord pour des raisons économiques.



**Le Fonds National d' Education: une priorité du Président Michel Joseph MARTELLY**



# Mobilisation des ressources financières: Le Fonds National de l'Education

## Objectifs du FNE:

- Mobiliser les ressources financières nécessaires afin de scolariser les enfants les plus défavorisés

## Approche du FNE: Un consortium multisectoriel qui regroupe:

- Le gouvernement
- Le secteur privé
- Les institutions financières internationales
- Les ONG



**Le FNE est le fonds le plus important jamais créé pour l'éducation des enfants démunis en Haïti.**



## Le FNE est alimenté par les sources suivantes:

- Quote part à l'éducation de \$0.05 sur chaque minute d'appel international entrant
- Contribution pour l'éducation de \$1.50 sur chaque transfert de fonds internationaux
- **Bailleurs publics, privés et internationaux**
- **Diaspora**
- **Autres**

## Département visés:

- Phase 1: Le grand Sud (Sud, Sud'Est, Grand'Anse, Nippes)
- Phase 2: Le Grand Nord (Nord, Nord'Est, Nord'Ouest, Artibonite)
- Phase 3: Ouest et le Plateau Central

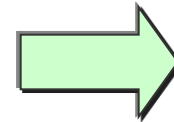




# Support des Télécoms au Fonds pour l'Éducation - Le concept

## Le Concept

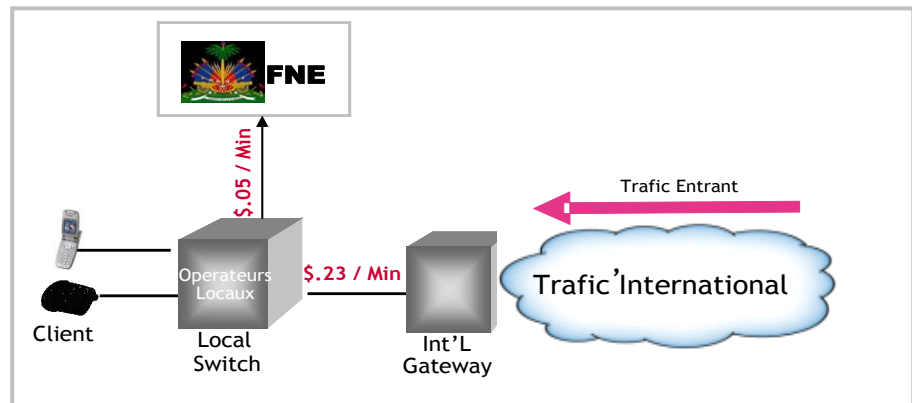
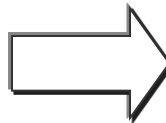
- ❑ Digicel, Voila, Haitel, et Natcom recevront **\$.23/minute** sur les appels internationaux entrants
- ❑ Les opérateurs transféreront **\$.05/minute** au CONATEL
- ❑ Le CONATEL transférera le montant collecté sur un compte de la BRH qui sera géré par le FNE
- ❑ Mise en place du programme: 15 Juin 2011



## Impacts anticipés sur 5 ans:

- Montant du secteur Telecom alloué à l'éducation: **\$144 Millions**
- Nombre d'enfants impacté: **1.44 Millions.**

Résumé du mécanisme de la prime sur les appels internationaux





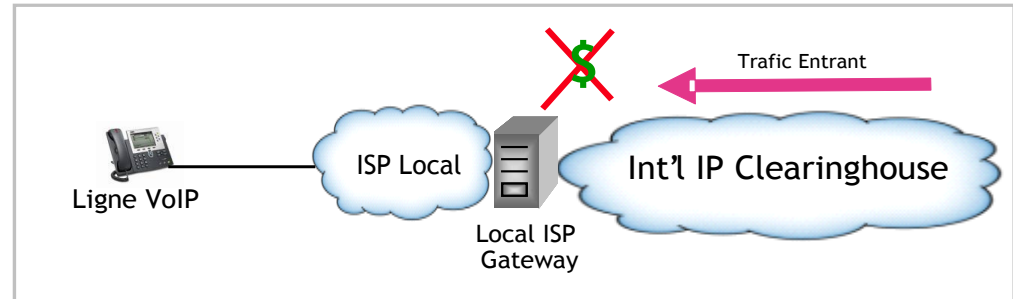
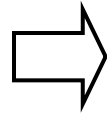
# Menaces au programme et mesures préventives

## Impact anticipé - Diminution du trafic légal a partir d'une augmentation des trafics VoIP et Bypass

1

### VoIP Traffic:

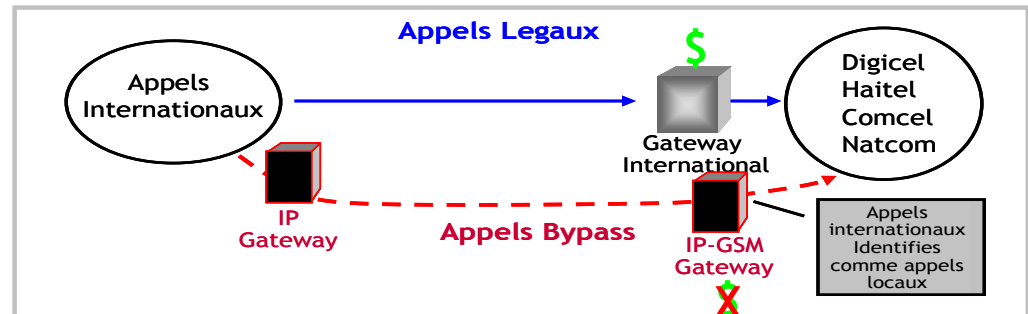
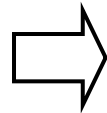
Une augmentation du trafic VoIP qui n'est pas sous control légal et se vend à meilleur marché



2

### Bypassing Traffic:

Détournement d'un certain nombre d'appels internationaux entrant en utilisant l'internet.



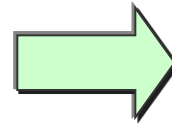
## Mesures de préventions:

- Déploiement d'un system anti-fraude par le CONATEL et création d'une unité anti-fraude pour sécuriser les revenus du programme et lutter contre le Bypassing.
- Control du trafic VoIP afin d'éliminer la concurrence déloyale vis-à-vis des fournisseurs et protéger l'alimentation du Fonds



## Le Concept

- ❑ Mise en place par la BRH d'un frais de **\$1.50** sur les transferts internationaux.
- ❑ Effectuer le suivi et le contrôle en temps réel de chaque transaction
- ❑ La BRH transférera le montant collecté sur un compte de la BRH qui sera géré par le FNE
- ❑ Mise en place du programme: 1er Juin



## Impacts anticipés sur 5 années:

- Montant des frais alloué à l'éducation: **\$38,5 Millions**
- Nombre d'enfants impactés: **384.480**



## Le Fonds National pour l'Education permettra de:

- ❑ **supporter près de 1,9 millions d'élèves en 5 ans** avec les ressources identifiées à date soit approximativement **350.000 élèves** pour la première année
- ❑ renforcer le partenariat entre les secteurs public , privée, et internationaux
- ❑ promouvoir l'accès universel a l'éducation pour tous les enfants
- ❑ améliorer les perspectives d'avenir des jeunes

## Le Fonds National pour l' Education, un exemple de transparence et d'intégrité:

- ❑ Le fonds sera géré par le conseil du FNE formé de 15 membres des secteurs public et privé
- ❑ Tous les opérateurs des Télécommunications, la BRH et le CONATEL, le secteur privé et les institutions internationales engagées dans l'Education feront partie du conseil d'administration du FNE
- ❑ La surveillance systématique et le suivi du cadre des revenus et débours du fonds seront effectués par la firme internationale PricewaterhouseCoopers (pwc) et par sa représentation locale.
- ❑ Le conseil d'administration recevra et révisera les rapports mensuels émis par PricewaterhouseCoopers pour assurer la bonne performance du programme.